BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

Du 15 Octobre 2012

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel : 04.66.04.50.89 Fax : 04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

Le nombre de captures augmente de façon disparate.

Ce qui démontre une certaine perturbation du cycle normal de cet insecte.

Etant donné les conditions climatiques actuelles et à venir, aucune intervention n'est envisageable.

Attendez le prochain bulletin et que vous soyez en oléiculture biologique ou en oléiculture raisonnée, merci de consulter le bulletin Infolive :

http://www.afidol.info/content/view/865/259/

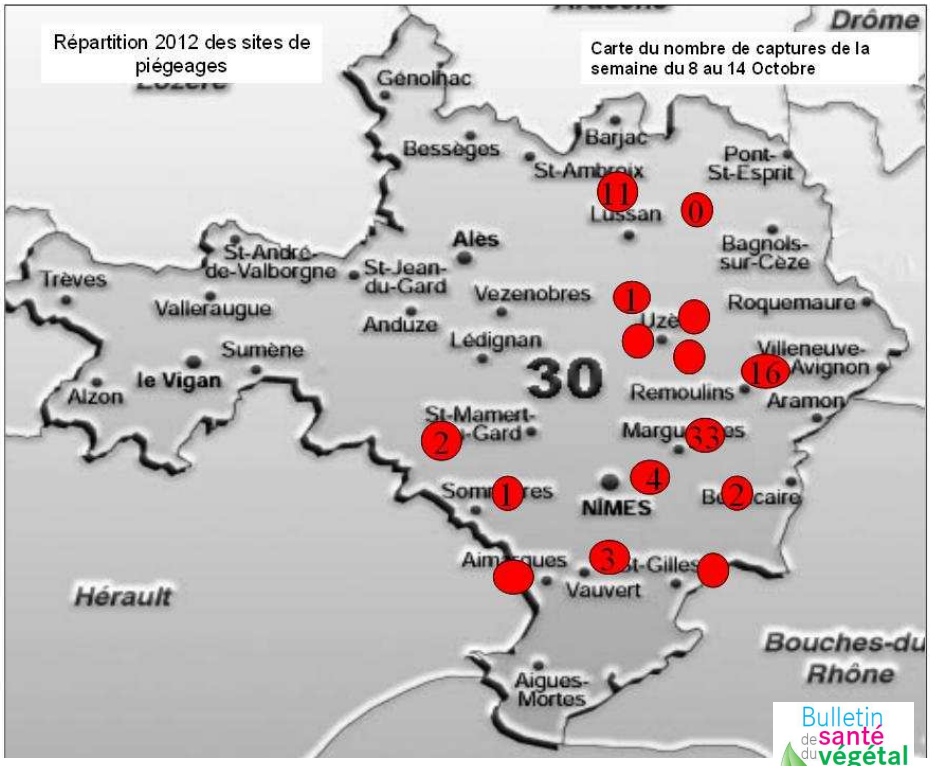

Carte réalisée dans le cadre du :

Pour toute information sur l'homologation des produits sur la mouche de l'olive se reporter sur le site : www.afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :